



LE BUDGET VOTÉ À L'UNANIMITÉ

Mercredi 6 mars, le conseil municipal s'est réuni en mairie de Garons autour d'un ordre du jour axé principalement sur le budget de la commune.

Le compte administratif 2018, le compte de gestion 2018 et l'affectation des résultats de l'exercice 2018 ont été votés à l'unanimité.

Le budget primitif 2019, voté à l'unanimité également, s'élève à 9 227 256,71 €. Il a été élaboré en tenant compte du maintien des taux d'imposition de l'année 2018.

Le maire, Alain Dalmas, a rappelé plusieurs fois, lors de ce conseil, que «*la commune de Garons n'a pas augmenté ses impôts*». Ainsi, la taxe d'habitation s'élève à 12,11 %, la taxe foncière sur les propriétés bâties à 19,98 % et la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 73,70 %.

Le maire a fait remarquer à ses conseillers municipaux : «*Ce budget peut être le dernier de notre mandature puisque le prochain budget pourra être voté avant ou après les élections.*»

Il a indiqué l'ordre de priorité qui sera donné pour les grands travaux de cette année : en premier, l'aménagement de la rue des Alpilles, en second, la rénovation de l'école maternelle Jean-Monnet, puis la réalisation d'un skatepark et, enfin, l'aménagement de la rue du Jardin.

Les conseillers municipaux ont voté pour la cession d'une parcelle communale au groupe Pierreval qui a pour projet de réaliser des logements sociaux. Une villa dont la commune est propriétaire va également être vendue, avec

l'aval du conseil municipal, à des Garonnais qui ont fait une proposition d'achat à 180 000 €.

Les associations voient leurs subventions annuelles renouvelées à l'identique pour 2019. Quatre d'entre elles, qui n'avaient pas bénéficié de subventions en 2018, se voient attribuer des subventions pour 2019 : l'Association des jeunes de Garons, le Club de volley-ball Garons, C'Tonic et G2AA-marche nordique.

Des subventions exceptionnelles ont également été attribuées pour le Salon européen du flacon à parfums, l'organisation d'un concert à l'association Jazz à Garons, ainsi qu'à Hmong archive de Jonquières-Saint-Vincent pour la journée commémorative qui a eu lieu à Garons.